

Termes de Références

Titre de l'activité : Recrutement d'un Formateur(personne physique ou morale) en conduite théorique et pratiques des Motos pour le staff en déploiement sur les sites des projets

Titre du Programme /	Resilient Ecosystems and Livelihood build Equitable food security (RELE).
Projet:	
Bailleur :	BHA / USAID
Résultat / Outcome :	100 % des participants staff de Mercy Corps sont capables de conduire une moto en toute sécurité, selon les critères définis par le formateur ; Tous les participants maîtrisent les principes de base du code de la route et de la sécurité routière
Budget Line:	33842L500
Date:	Septembre 2025

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet RELE, financé par Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) et exécuté par Mercy Corps, un changement majeur est survenu en Mars 2025 à la suite du gel temporaire des fonds alloués par USAID. Cette situation a contraint l'organisation à revoir en profondeur ses mécanismes de fonctionnement, afin de garantir la continuité des activités sur le terrain, tout en optimisant l'utilisation des ressources limitées encore disponibles.

Face à ces contraintes budgétaires, une analyse interne a été conduite pour identifier les principaux obstacles entravant l'efficacité opérationnelle. Il est ressorti de cette évaluation que des dysfonctionnements importants existaient dans la gestion logistique, particulièrement en ce qui concerne la mobilité du personnel sur le terrain. Les déplacements fréquents et coûteux entre les bureaux Administratifs et les zones d'intervention avaient un impact négatif sur la productivité des équipes, tout en engendrant des dépenses logistiques importantes.

Pour faire face à ces défis, Mercy Corps a adopté une nouvelle stratégie de déploiement opérationnel. Celle-ci repose sur l'affectation directe des agents programme dans les communes cibles du projet, limitant ainsi les déplacements quotidiens. Cette approche vise plusieurs objectifs stratégiques :

- Améliorer la productivité des équipes en réduisant les temps de trajet et en leur permettant de se consacrer davantage aux activités sur le terrain ;
- Diminuer les coûts logistiques liés au transport
- Renforcer l'ancrage communautaire et la réactivité des interventions grâce à une présence accrue dans les localités ciblées.

Dans le cadre de cette réorganisation, des mesures transitoires et d'accompagnement ont été planifiées pour faciliter le redéploiement du personnel dans les communes d'interventions. Ces mesures incluent notamment :

- L'acquisition de nouvelles motos destinées à améliorer la mobilité des agents sur des terrains souvent difficiles d'accès ;
- La formation pratique et théorique des agents à la conduite de motos, en mettant l'accent sur la sécurité routière, l'entretien des engins, et la gestion des risques ;
- L'assistance à l'obtention de permis de conduire moto, indispensable pour se conformer aux réglementations en vigueur.

Dans ce contexte, le recrutement d'un formateur professionnel (personne morale ou physique expérimenté)qualifiée devient une nécessité. Ce dernier aura pour mission d'assurer une formation complète, adaptée aux besoins spécifiques du projet et des réalités locales. Il devra non seulement transmettre des compétences techniques en conduite de moto, mais également inculquer des notions de sécurité et de prévention des accidents afin de garantir la protection des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

2. Objectif Global

L'objectif général de cette formation est de Renforcer les capacités du personnel terrain du projet en matière de conduite sécurisée de motocyclettes, afin de faciliter leur mobilité dans les zones d'intervention et d'assurer leur sécurité et que tous les staffs participants puissent conduire en toute sécurité les motocyclettes et détenir le cas échéant de permis de conduire en cours de validité.

Objectifs spécifiques :

- Fournir aux participants les connaissances théoriques nécessaires à la conduite d'une moto, notamment le code de la route, les règles de circulation et les principes de sécurité routière ;
- Développer les compétences pratiques en conduite de moto, incluant le démarrage, la conduite sur route, la gestion des obstacles, et les manœuvres de base (freinage, virage, dépassement, etc.)
- Sensibiliser les participants à l'entretien préventif des motos pour éviter les pannes fréquentes et prolonger la durée de vie des engins ;
- Préparer les participants à l'examen du permis de conduire moto, en conformité avec la législation nationale :
- Réduire les risques d'accidents grâce à une approche proactive de la sécurité et au respect des normes de conduite professionnelle.

3. Résultats attendus

À l'issue de la formation, les résultats suivants sont attendus :

- Les participants sont capables de conduire une moto en toute sécurité, selon les critères définis par le formateur :
- Tous les participants maîtrisent les principes de base du code de la route et de la sécurité routière ;
- Les agents sont capables de réaliser des contrôles techniques simples et réguliers sur leurs motos (niveau d'huile, pression des pneus, freins, éclairage, etc.) ;
- Un dossier individuel de suivi est établi pour chaque participant, incluant une évaluation théorique et pratique ;
- Les participants sont prêts à se présenter à l'examen du permis moto, avec les connaissances et les compétences requises.
- Tous les participants disposent de permis de conduire en cours de validité

4. Responsabilités principales :

- Concevoir un module de formation complet adapté aux besoins des agents (contenu théorique et pratique);
- Dispenser la formation en respectant les normes de sécurité, les réglementations nationales, et les réalités locales ;
- Évaluer le niveau initial des participants et suivre leur progression tout au long de la formation ;
- Élaborer et administrer des tests théoriques et pratiques pour valider les acquis ;
- Fournir un rapport détaillé de fin de mission, incluant les résultats, les recommandations, les défis rencontrés et les propositions d'amélioration

5. Profil recherché:

- Formateur professionnel certifié, personne physique ou morale, -ou instructeur d'auto-école/moto-école ou toute autre entité reconnu par les autorités compétentes
- Expérience avérée (au moins 3 ans) dans la formation à la conduite de moto, y compris en milieu rural ou humanitaire
- Bonne connaissance du code de la route local et des procédures liées à l'obtention du permis moto
- Aptitude pédagogique et capacité à former un public adulte
- Excellente maîtrise du français et créole

6. Lieu de la formation :

Les formations seront organisées dans les communes d'intervention du projet RELE. Le formateur devra être mobile et capable de se déplacer sur différents sites selon le planning établi. Les lieux de formation pourront être discuté de commun accord en fonction de la logistique nécessaire.

7. Durée de la mission :

- 1) La mission de formation est prévue pour une durée de 2 semaines, selon le nombre de groupes à former et le niveau des participants sur les deux départements. Mercy Corps fournira la liste des staffs participants.
- 2) L'entité recrutée doit faciliter l'obtention de permis de conduire valide aux agents qui n'en disposeraient pas au moment de la formation. Cette durée pourra varier en fonction du calendrier du formateur.

8. Modalités de soumission

Les candidats intéressés doivent soumettre :

- Une proposition technique (approche pédagogique, durée proposée, équipements nécessaires);
- Une proposition financière.
- Tout document prouvant l'expérience avérée dans la formation à la conduite de moto, y compris en milieu rural ou humanitaire
- Patente valide

9. Date limite de soumission

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 10 septembre 2025 à 16h00 (heure locale), soit :

• Par courrier électronique à l'adresse suivante : htt-procurement@mercycorps.org

- Déposées physiquement, sous pli cacheté, à l'un des bureaux suivants de Mercy Corps : a) Bureau de Port-au-Prince (PAP) : 20 Impasse Chanlatte, Péguy-Ville (Pétion-Ville)

 - b) Bureau de Jérémie
 - c) Bureau de Miragoâne